



Quoi de neuf à Saint-Lambert-des-bois octobre 2022



Les vaches écossaises et la Gravelle : une immense déception

Comme vous le savez, le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse (PNR) avait décidé, il y a plus de 2 ans, de céder au château de Dampierre le troupeau de vaches écossaises qui égaye et réjouit notre commune depuis plusieurs années sur le site de la Gravelle, pour les remplacer par des bovins de la race Pie noire.

Ayant appris cette décision l'année dernière, nous nous sommes rapprochés de la nouvelle Présidente du PNR, Anne Cabrit, pour étudier avec elle les éventuelles possibilités de reprendre à notre compte la gestion de ce troupeau de vaches écossaises auquel nous tenons tant et qui a fini par symboliser tout ce que nous aimons à Saint-Lambert.

Nous vous avons alors interrogés sur ce point par sondage et une très large majorité d'habitants s'était prononcé en faveur de cette prise en charge par nos soins.

Pour cela, le PNR devait préalablement remettre le troupeau en état, notamment au plan sanitaire, puisque rien n'avait été fait dans ce domaine depuis plusieurs années. Le cycle sanitaire, complexe, est en cours et doit se finir dans les mois à venir.

Nous n'avions plus aucune nouvelle du PNR sur cette affaire lorsque, la semaine dernière, nous avons appris qu'une délibération allait être présentée à son Conseil syndical pour autoriser la Présidente à signer une convention avec notre commune pour nous céder son troupeau de vaches.

Nous avons demandé copie de ce document et nous avons découvert, à notre grande surprise, qu'il nous obligerait à effectuer des prestations inattendues comme le fauchage des abords, l'entretien des clôtures du pré et surtout l'enlèvement des vaches chaque année pendant les 5 mois d'hiver. Cette dernière prestation, complexe compte tenu de la corpulence des animaux, a été chiffrée à elle seule à 21 000€ TTC. Nous estimons que l'ensemble des prestations sur lequel nous devrions nous engager avoisinerait les 30 000€ TTC par an.

Vu les finances de la commune et vu la situation économique actuelle (inflation, hausse des prix de l'énergie), cette somme est hors de portée du budget de notre commune et le Conseil municipal unanime a donc décidé de ne pas donner suite à la proposition du PNR, malgré notre fort désir de garder ces animaux sur notre territoire. La présidente du PNR en a été informée.

Par conséquent, Il est fort probable que l'on en revienne au projet initial du PNR, avec l'introduction prochaine (via un agriculteur d'Adainville) de vaches de la race Pie noire sur le site de la Gravelle, en remplacement des vaches

écossaises qui faisaient notre bonheur mais dont nous ne savons pas, à ce jour, quelle sera la destinée.

Ce dénouement nous attriste beaucoup, mais nous n'avions pas d'autre choix.

projet de convention

**Le 9 octobre n'oubliez pas d'aller voter
pour les législatives partielles ou donnez votre procuration**

NE PAS OUBLIER:

La poubelle jaune est relevée le lundi en fin d'après midi : il faut donc la sortir lundi matin ou midi

La poubelle verte est relevée le mardi matin : il faut donc la sortir le lundi soir

La poubelle marron est relevée le jeudi matin : il faut donc la sortir le mercredi soir.

La Mairie

Rappel : une permanence est assurée les samedis matin de 10h30 à 12h00 par le maire et ses adjoints.

La mairie est ouverte :

lundi mardi jeudi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00.

le mercredi de 17h00 à 19h00.

Illiwap : une petite [application](#) pour votre smartphone, qui vous permet d'être informé rapidement sur ce qui se passe à Saint-Lambert

Mairie de Saint-Lambert-des-Bois
13 rue de Port royal
78470 Saint-Lambert-des-Bois



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie St Lambert.

[Se désinscrire](#)



© 2021 Mairie St Lambert